

OBJECTIFS :

- La réglementation.
- Notion de droit civil et pénal.
- Fonction maintenance.
- Notions relatives à l'accessibilité des personnes handicapées.
- Analyse des risques.
- Les moyens de secours.
- Etude de cas.

PRE REQUIS :

- SST ou PSE 1 à jour, ou PSC1 de – 2 ans.
- Justifier l'exercice de 1607 heures durant les 36 derniers mois

REFERENCES REGLEMENTAIRES :

Arrêté du 2 mai 2005, relatif aux missions, à l'emploi et à la qualification du personnel permanent des services de sécurité incendie des établissements recevant du public et des immeubles de grande hauteur.

DATES DE FORMATION :**DUREE DE LA FORMATION :** 21 heures.**PROGRAMME DE FORMATION :**

THEORIE :

- ↳ **Réglementation**, évolution des textes réglementaires (6 heures).
- ↳ **Notion de droit civil**, délégation de pouvoir, responsabilité civile et pénale, délit de mise en danger d'autrui (2 heures).
- ↳ **Fonction maintenance**, contrat de maintenance (2 heures).
- ↳ **Accessibilité des personnes handicapées**, les dispositions réglementaires (2 heures)
- ↳ **Analyse des risques**, identifier les situations de déclenchements d'incendie et accidents corporels (4 heures)
- ↳ **Les moyens de secours**, évolutions des textes réglementaires (2 heures).
- ↳ **Etude de cas**, analyse d'un projet de construction (3 heures).

METHODES PEDAGOGIQUES :

Cours théoriques sur vidéo projecteur. Un support pédagogique individuel. Lecture de plans.

TARIF :

€ H.T pour la formation.

NOMBRE DE PARTICIPANTS :

5 minimums et 10 maximums.

PUBLIC CONCERNE :

Personnes titulaires du SSIAP 3 ou d'une équivalence et justifiant d'une activité d'au moins 1607 heures durant ses trois dernières années.

LIEU :

Salle de formation EFITEC à Cesson Sévigné.